

Assemblées des États membres de l'OMPI

Soixante-deuxième série de réunions
Genève, 4 – 8 octobre 2021

MISE À JOUR DE LA LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATRICES À L'OMPI

Document établi par le Secrétariat

INTRODUCTION

1. À la cinquante-huitième série de réunions des assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et des unions administrées par l'OMPI (assemblées) tenue du 24 septembre au 2 octobre 2018, les assemblées ont accueilli favorablement l'approche exposée dans le document A/58/8 intitulé "Actualisation de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d'observatrices à l'OMPI". Ledit document contenait une analyse de l'augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) admises en qualité d'observatrices par les assemblées au cours des deux dernières décennies, ainsi que des taux de participation respectifs des observateurs aux sessions des assemblées et des comités de l'OMPI et présentait en outre une procédure de mise à jour de la liste des ONG dotées du statut d'observateur afin d'atténuer les difficultés liées à cette augmentation (voir les paragraphes 25 et 26 des documents A/58/8 et A/58/11). Le Secrétariat ferait ensuite rapport aux assemblées sur les résultats de la mise à jour de la liste des ONG ayant le statut d'observateur, à savoir les réponses au questionnaire, ainsi que sur toute révision apportée à la liste, ce qui est l'objet du présent document.

PROCESSUS DE MISE À JOUR

2. Sur la base de la décision susmentionnée, le Secrétariat a pris plusieurs mesures, comme indiqué au paragraphe 10 du document A/58/8, pour recenser les ONG qui n'existent plus ou ne souhaitent plus participer aux sessions des assemblées et des comités de l'OMPI.

3. En mai 2019, le Secrétariat a diffusé une première enquête par le biais de la note C. N 3904, demandant à toutes les ONG admises en qualité d'observatrices à l'OMPI, dont la liste figurait à l'annexe du document A/58/INF/1Rev. mais qui n'avaient pas participé aux assemblées ou aux comités de l'OMPI¹ durant la période comprise entre 2013 et 2017, de confirmer qu'elles restaient intéressées par les travaux de l'OMPI et qu'elles souhaitaient conserver leur statut d'observateur².

4. Cette première communication a été suivie de deux rappels, à savoir les notes C. N 3925 et 4045, envoyées respectivement en décembre 2019 et novembre 2020 aux ONG qui n'avaient pas encore répondu. Un troisième rappel a été envoyé en mars 2021 aux ONG qui n'avaient répondu à aucune des trois notes précédentes et pour lesquelles le Secrétariat avait trouvé des coordonnées nouvelles ou supplémentaires.

5. Enfin, le Secrétariat a informé les ONG concernées, c'est-à-dire celles qui n'avaient répondu à aucune des communications susmentionnées, par la note C. N 4067 datée du 19 avril 2021, que, conformément à la décision susmentionnée adoptée par les assemblées en 2018, l'absence de réponse à l'enquête et aux communications de suivi, avait été considérée comme une indication selon laquelle l'ONG ne souhaitait pas conserver le statut d'observateur à l'OMPI. En conséquence, les ONG concernées ont été retirées de la liste des organisations admises en qualité d'observatrices à l'OMPI le 16 avril 2021.

6. Les ONG concernées ont également été informées que ce retrait n'affectait pas le statut d'observateur ad hoc d'une organisation au sein d'un comité de l'OMPI et qu'un "principe de rétablissement" avait été mis en place selon lequel les ONG concernées pouvaient demander à recouvrer leur statut d'observateur sans qu'il soit nécessaire de déposer une nouvelle demande, dans un délai d'un an après leur retrait de la liste, soit jusqu'au 16 avril 2022.

RÉSULTATS

7. Conformément à la procédure de mise à jour décrite ci-dessus, le Secrétariat a recensé 168 ONG, sur un total de 341 admises en qualité d'observatrices à l'OMPI à partir de 2017, qui n'avaient pas participé aux sessions des assemblées ou des comités de l'OMPI pendant la période comprise entre 2013 et 2017. À l'issue du processus de mise à jour, 64 ONG (38%) au total sur les 168 visées avaient répondu au questionnaire et fourni au Secrétariat des coordonnées actualisées. Ces informations ont été utilisées pour mettre à jour les documents et bases de données concernant les observateurs à l'OMPI. La grande majorité, soit 95% environ, des ONG qui avaient répondu à l'enquête ont demandé à conserver leur statut d'observateur, tandis que 5% seulement ont expressément demandé à être retirées de la liste des observateurs. En conséquence, ces dernières, ainsi que toutes les ONG qui n'avaient répondu à aucune des communications envoyées, ont été retirées de la liste des observateurs, soit un total de 107 (environ 64%) sur les 168 ONG visées³. Jusqu'à présent, trois ONG sur les 107 qui avaient été supprimées ont demandé à recouvrer leur statut d'observateur en

¹ Le terme "comités" désigne le Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), le Comité des normes de l'OMPI (CWS), le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au Folklore (IGC), le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), le Comité permanent du droit des brevets (SCP) et le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).

² Le processus de mise à jour portait uniquement sur le statut d'observateur octroyé par les assemblées. Le statut d'observateur ad hoc octroyé par un organe subsidiaire de l'OMPI n'était pas concerné.

³ Pour la liste détaillée des ONG avec le statut d'observateur qui ont été retirées de la liste des observateurs à l'OMPI, voir le "Tableau A" (ONG internationales) et le "Tableau B" (ONG nationales) à l'annexe du présent document.

invoquant le “principe de rétablissement” et ont donc été réinscrites sur la liste des observateurs⁴. Avec les ONG nouvellement admises en qualité d’observatrices en 2018, 2019 et 2020, 268 organisations au total, à savoir 189 ONG internationales et 79 ONG nationales, sont actuellement admises en qualité d’observatrices à l’OMPI par les assemblées.

8. Les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à prendre note du document intitulé “Mise à jour de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices à l’OMPI” (document A/62/4 Rev.).

[L’annexe suit]

⁴ Pour la liste détaillée des ONG ayant le statut d’observateur concernées, voir le “Tableau C” et le “Tableau D” à l’annexe du présent document.

Figure : Part des ONG observatrices visées par la procédure de mise à jour et finalement retenues ou non retenues en qualité d'observatrices (les chiffres tiennent compte des ONG ayant recouvré le statut d'observateur)

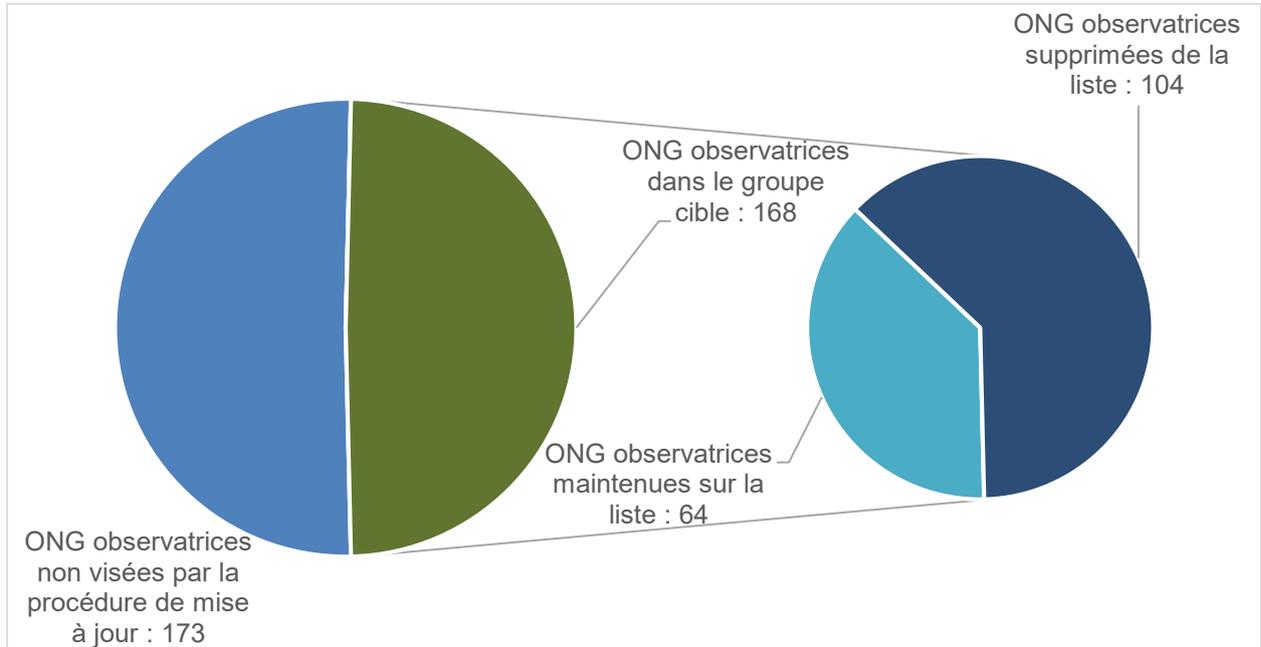


Tableau A : ONG internationales retirées de la liste des observateurs

Nom de l'ONG internationale

ActionAid
Afro-Asian Book Council
Alfa-Redi
Alliance des sociétés cinématographiques européennes
Alliance européenne des agences de presse
Asia & Pacific Internet Association
Association du droit international
Association du transport aérien international
Association européenne des industries de l'informatique et des télécommunications
Association européenne des radios
Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle
Association européenne pour la protection des cultures
Association internationale de l'hôtellerie et restauration
Association internationale de publicité
Association internationale des arts plastiques
Association internationale des auteurs de comics et de cartoons
Association internationale des avocats du monde et des industries du spectacle
Association internationale des études et recherches sur l'information
Association internationale des interprètes de conférence
Association IQSensato
Association pour la promotion de la propriété intellectuelle en Afrique
Association pour la protection de la propriété industrielle dans le monde arabe
Association pour une infrastructure de l'information libre
Bureau européen des unions de consommateurs
Centre for Innovation Law and Policy
Coalition for Intellectual Property Rights
Comité des instituts nationaux d'agents de brevets
Commission internationale de juristes
Computer Professionals for Social Responsibility
Confédération internationale des travailleurs intellectuels
Conseil européen de l'industrie de la bande magnétique
Conseil européen des chambres de commerce américaines
Conseil francophone de la chanson
Conseil international de la danse
Consumers International
Entidad de Gestión de Derechos de los Productores Audiovisuales
European Cable Communications Association
European Composer and Songwriter Alliance
European Generic medicines Association
Fédération arabe pour la protection des droits de propriété intellectuelle
Fédération des scénaristes d'Europe
Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle
Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel
Fédération internationale des architectes d'intérieur
Fédération internationale des associations de distributeurs de films
Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse
Fédération internationale des organisations d'hôteliers, restaurateurs et cafetiers
Fédération internationale des producteurs de films indépendants
Fédération latino-américaine des éditeurs de musique

Nom de l'ONG internationale

Fédération mondiale des annonceurs
Groupement international des artistes interprètes ou exécutants
Hipatia Cultural Association
Institut de droit communautaire
Institut international des communications
Institut latino-américain de haute technologie, d'informatique et de droit
International Alliance of Orchestra Associations
International Anticounterfeiting Coalition, Inc., Inc.
International Association of IT Lawyers
International Communications Round Table
International Franchise Association
International Intellectual Property Alliance
International Music Managers Forum
International Poetry for Peace Association
International Policy Network
Licensing Executives Society (International)
Organisation de la télévision ibéroaméricaine
Organisation ibéro-américaine des droits d'auteur-Latinautor Inc. (statut d'observateur rétabli, voir le "Tableau C")
Organisation internationale des journalistes
Public Interest Intellectual Property Advisors
Rights & Democracy
Royal Institute of International Affairs (Chatham House)
Royal Society for Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce
Scandinavian Patent Attorney Society
Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition
Société arabe pour la propriété intellectuelle (statut d'observateur rétabli, voir le "Tableau C")
Société internationale pour le droit d'auteur
Southern and Eastern Africa Copyright Network
Special Libraries Association
Syndicat international des auteurs
Union des journalistes africains
Union des radiodiffusions des Caraïbes
Union internationale des avocats
3 → Trade – Human Rights – Equitable Economy

Tableau B : ONG nationales retirées de la liste des observateurs

Nom de l'ONG nationale

Alliance pour les droits des créateurs
Alliance Towards Harnessing Global Opportunities Corporation
American BioIndustry Alliance
Association Bouregreg
Association coréenne des conseils en brevets (le statut d'observateur a été rétabli, voir le "Tableau D")
Association italienne pour les bibliothèques
Association nationale des artistes interprètes
Association pour la promotion de l'innovation scientifique
Association syrienne en faveur de la propriété intellectuelle
Center for Information Society and Intellectual Property
Centre brésilien de relations internationales
EXIT Centre – Information Technology Business Support Centre
Fundação Getulio Vargas
Fundación para la Difusión del Conocimiento y el Desarrollo Sustentable Vía Libre
Healthcheck
Innovation Business Club
Institut du droit du commerce international et du développement
Institut sud-africain du droit de la propriété intellectuelle
Intellectual Property Left
International Intellectual Property Society
Korean Progressive Network
Mexican National Association of Pharmaceutical Manufacturers
Picture Archive Council of America
United States Telecommunications Association

Tableau C : ONG internationales dont le statut d'observateur a été rétabli sur demande

Nom de l'ONG internationale

Organisation ibéro-américaine des droits d'auteur-Latinautor Inc.
Société arabe pour la propriété intellectuelle

Tableau D : ONG nationales dont le statut d'observateur a été rétabli sur demande

Nom de l'ONG nationale

Association coréenne des conseils en brevets

[Fin de l'annexe et du document]